Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 109 (1983)

Heft: 8

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

entre Boudry et Grandson. Il demande, entre autres, d'étudier une variante consistant à construire la N1 et à renoncer à la N5 entre Boudry et Grandson. Il ne nous semble pas difficile de voir la tendance à des considérations telles que pour obtenir la réalisation de la N1 entre Yverdon et Avenches, on peut envisager la suppression totale de la N5 entre Boudry et Grandson.

C'est à juste titre que les Neuchâtelois craignaient, avec la remarque de la commission Biel suggérant la réduction du gabarit de la N5 à l'ouest de Boudry, que la porte soit ouverte à toutes sortes d'interprétations. C'est d'ailleurs le danger de tous les rapports comme celui du réexamen de tronçons de RN que chacun y prenne les passages qui lui conviennent pour défendre ses propres intérêts, sans respecter le but et le mandat initialement défini.

Il nous semble indispensable de répéter les points suivants concernant le tronçon neuchâtelois de la N5 à la Béroche:

- Ce tronçon n'a pas été mis en question et ne faisait pas partie du mandat de la commission Biel.
- Le réseau des routes nationales est un réseau cohérent à long terme qui doit respecter de hautes exigences de trafic et de sécurité. Les discontinuités, les changements de gabarits et de régime (régime autoroutes avec séparation des sens de circulation ou route à trafic à contresens ou à trafic mixte) sont dangereux et a priori à éviter.
- La justification d'un tronçon ne devrait pas dépendre de la qualité d'un projet routier. Nous avons l'impression que la commission Biel a essayé de trouver un bon projet pour la N1 entre Yverdon et Avenches, en comparant 3 variantes, pour justifier le tronçon en question (sans succès car toutes les évaluations étaient négatives!).
- Comme pour le tronçon de la N1 Yverdon-Avenches dans le cadre de la commission Biel, il existe une volonté politique claire de réaliser le tronçon de la N5 entre Boudry et Grandson, dans le cadre et dans la classification fixée par les lois en vigueur.

C'est à nous, techniciens, en particulier à ceux de notre section, de trouver des solutions justes, valables, sûres, économiques et bien adaptées aux conditions locales, pour que nous n'ayons pas à craindre le jugement de nos après-venants.

Le comité

Calendrier des manifestations

1983

Avril

2-3 avril

CISTOD (Confédération des organisations scientifiques et tech-

	***	gements et are	meetes suisses ii o 14 aviii 1705
	niques pour le développement): ler congrès mondial.	-,17,0=4,17	construction routière dans les années 80.
6-8 avril	Paris	27 avril	GSA: assemblée générale.
	SEFI (European Society for Engineering Education): 2 ^e conférence mondiale.	30 avril	
8-14 avril	Munich	Mai	
	«Bauma 83», foire de la construction et des machines de chantier.	2-6 mai	Marseille Colloque international sur la sé- curité de fonctionnement des
10-15 avril	Melbourne		centrales nucléaires.
	5e congrès international de mécanique des roches.	5 mai	Brougg-Windisch GCI: «Coordination dans la
11-13 avril	Cologne 9e journée de travail des usines		construction - Installations tech- niques du bâtiment».
	hydro-électriques de la région rhénane.	6 mai	Journée du Mont-Pèlerin «Le déclin de l'Occident est-il iné-
13-20 avril	Hanovre		luctable?»
	Foire de Hanovre 83.	6 mai	Zurich
16-25 avril	Bâle Foire suisse d'échantillons.		Société suisse de mécanique des sols et des roches et GTS: jour-
18-22 avril	Aix-en-Provence IAEO (organisation internatio-		née d'information «Sonderbau- werke aus Lockergesteinen II».
	nale de l'énergie atomique) et FAO: colloque international sur	6-10 mai	Milan «Sicomat/Edilizia 83».
	l'application des radiations à la recherche en physique des sols et irrigation.	8-11 mai	Séoul (Corée) «Pachec 83», 3rd Pacific Chemical Engineering Congress.
19-23 avril	Hambourg « Energie 83 », congrès et foire.	15-20 mai	GRG: voyage en Bourgogne.
20-21 avril	Baden SSE: assemblée des délégués.	16-19 mai	Varsovie NOT/AITES/ITA: symposium international «Travaux souter- rains - l'Homme - l'Environne- ment».
22 avril	GAE: assemblée générale et visite de la raffinerie de Cressier.		
25-29 avril	Berlin Journée allemande du béton.	16-20 mai	Seattle IAEO: conférence internatio-
0 (0 7) !!	6 .		

Carnet des concours

Strasbourg

Maison de congrès et complexe hôtelier à Crans VS

Journée d'information sur la

Résultats

26-27 avril

Le concours organisé par la Commune de Chermignon et les installations sportives et touristiques de Crans est issu d'une volonté générale de valoriser le site de l'Etang Long, lieu privilégié par sa situation, charnière entre les activités du centre de Crans et les activités de sport et de loisirs qui s'étendent d'ouest en est, de Plan Bramois à la Moubra. Cette volonté générale s'appuie concrètement sur l'intention de réaliser dans le secteur: une maison de congrès, un complexe hôtelier, la restructuration des équipements de sport et du golf, un parking de grande capacité en relation avec la refonte du système des circulations dans le centre de la station. Le choix de regrouper dans un seul concours une aussi grande variété d'opérations s'explique par la volonté des communes concernées d'obtenir une conception d'ensemble, cohérente, de l'aménagement de ce secteur pour y créer une zone d'animation et d'activité dans le prolongement immédiat du centre de Crans.

Le concours était ouvert aux architectes valaisans résidant dans le canton du Valais depuis le 1er janvier 1982, aux architectes valaisans établis en Suisse, ainsi qu'aux architectes romands et tessinois qui ont déposé leur candidature.

Composition du jury: Bernard Attinger, architecte cantonal, Sion, Gilbert Charrot, architecte, Lausanne, Aurelio Galfetti,

architecte, Bellinzone, Vincent Mangeat, architecte, Nyon, Gaston Barras, président de la Commune de Chermignon (représentant des milieux privés), Jean Clivaz, vice-président de la Commune de Chermignon, Ulysse Lamon, président de la Commune de Lens, François Kuonen, architecte au Service des bâtiments, Sion, Hans Ritz, adjoint de l'architecte cantonal, Sion, Urs Zuppinger, architecte-urbaniste, Lausanne, Gaston Bagnoud, président de la Commune d'Icogne, Paul-Alfred Mudry, président de la Société de Développement de Crans.

nale sur l'élimination des dé-

chets radioactifs.

Le concours a reçu un total de 45 inscriptions. A la date du rendu, 30 projets ont été envoyés. *Résultats:*

ler prix (24 000 fr.): Emilio Bernegger, Edy Quaglia et Bruno Keller, Lugano; Renato Stauffacher, Lugano

2e prix (15 000 fr.): Christian Beck, Monthey 3e prix (14 000 fr.): Roland Studer, Pierre

Studer, Roger Choffat, La Chaux-de-Fonds 4e prix (8000 fr.): Jean Cagna, Sion; collaborateurs: Serge Silvestrini et Pierre Cagna

5e prix (7000 fr.): Ch.-A. Meyer, P, Baechler, R. Jordan, Sion

6e prix (4000 fr.): G. Membrez & P.M. Bonvin SA, Sion; P. Schmid et R. Fuchs, Sion

7e prix (3000 fr.): Jacques Widmann, Nadine Widmann, Ami Delaloye, Sion